

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

ADOPTION DE LA RÉOLUTION EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (2003-08), AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA RÉOLUTION CA22 25 0021 AFIN D'AMÉNAGER 22 LOGEMENTS AU LIEU DES 19 PRÉVUS DANS LE BÂTIMENT À CONSTRUIRE SIS AU 920, AVENUE DULUTH EST

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée :

- **QUE** lors de la séance ordinaire du 5 mai 2025, le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté la résolution, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08)*, autorisant la modification de la Résolution CA22 25 0021 afin d'aménager 22 logements au lieu des 19 prévus dans le bâtiment à construire sis au 920, avenue Duluth Est;
- **QUE** cette résolution entrera en vigueur à la date de la publication de l'avis signé par le greffier;
- **QUE** cette résolution est disponible pour consultation au bureau d'accueil situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal, le 6 mai 2025.

La secrétaire d'arrondissement,
Me Karen Loko

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION

EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (2003-08), AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA RÉOLUTION CA22 25 0021 AFIN D'AMÉNAGER 22 LOGEMENTS AU LIEU DES 19 PRÉVUS DANS LE BÂTIMENT À CONSTRUIRE SIS AU 920, AVENUE DULUTH EST

Je soussignée, Me Karen Loko, secrétaire d'arrondissement, certifie que, conformément à l'article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), **l'avis d'entrée en vigueur de la résolution, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08), afin d'autoriser la modification de la résolution CA22 25 0021 afin d'aménager 22 logements au lieu des 19 prévus dans le bâtiment à construire sis au 920, avenue Duluth Est a été publié le 6 mai 2025 sur le site Internet de l'arrondissement.**

Fait à Montréal, le 6 mai 2025.

La secrétaire d'arrondissement,

Me Karen Loko